



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2024-003

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la prochaine séance du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville se déroulant le 8 octobre 2024 à 20h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, les membres du conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande de dérogation mineure No. DM 2024-003**

Propriétaires : M. Éric Poirier

Adresse : 6, rue Joanie

Zone : R-201

**Nature de la demande :** La demande vise à rendre conforme la superficie de 21,9 m<sup>2</sup> d'une structure de PoolHouse (troisième bâtiment accessoire sur le terrain) alors que la superficie de l'aire fermée autorisée par le conseil municipal dans le cadre de la demande de dérogation mineure no. 2024-002 (résolution no. 2024-06-189) était de 20 m<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'autoriser 1,9 m<sup>2</sup> supplémentaire pour la légalité de la construction autorisée.

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 12<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 15 heures et 17 heures ce 12<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

**Nancy Corriveau**

*Directrice générale et greffière-trésorière*

---

**Hôtel de ville**

121, Rang Cyr, Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec J0J 1L0

Tél. : 450-245-3658 Fax :450-987-0165

[Info@st-cypriendenapierville.com](mailto:Info@st-cypriendenapierville.com)